

DÉCLARATION

en vue de réclamer la Nationalité Malagasy (enfant légitime art.16, 1° C.N.M.)

A - DÉCLARATION SOUSCRITE PAR LE MINEUR ÂGÉ DE MOINS DIX-HUIT ANS

Fait à *Budapest, Hongrie, au Consulat de la République de Madagascar*

l'an....., le .mois de le jour

Par-devant nous, (*nom et qualité de l'autorité qui reçoit la déclaration: président du tribunal, de la section, ambassadeur, consul*) **Randrianasolo Lalarison Richard, le Consul Honoraire de la République de Madagascar en Hongrie,**

s'est présenté :

Nom et prénoms :

demeurant / (e) à

né /née à le

fils /fille de de nationalité

et de de nationalité malagasy

qui nous a déclaré réclamer, conformément à l'article 16, 1° du Code de la nationalité malagasy, la nationalité malagasy.

A l'appui de sa déclaration nous a remis
(ou a été invité à nous remettre):

1° Son acte de naissance;

2° L'acte de mariage de ses parents;

3° un certificat de nationalité malagasy concernant sa mère.

Nous avons avisé le déclarant :

1° Que sa déclaration, avec les pièces déposées, sera adressée au Ministère de la Justice pour y être enregistrée, par l'intermédiaire du Ministère des Affaires Etrangères,

2° Que, faute d'enregistrement, sa déclaration sera considérée comme non avenue.

Après lecture faite, nous avons signé avec le déclarant à qui nous avons remis récépissé de sa déclaration.

Signatures :

le Déclarant :

le Consul :

DÉCLARATION

en vue de réclamer la Nationalité Malagasy

B - DÉCLARATION SOUSCRITE PAR LE MINEUR ÂGÉ DE MOINS DE DIX-HUIT ANS

Fait à *Budapest, Hongrie, au Consulat de la République de Madagascar*
l'an....., le .mois de le jour

Par-devant nous, (*nom et qualité de l'autorité qui reçoit la déclaration: président du tribunal, de la section, ambassadeur, consul*) **Randrianasolo Lalarison Richard, le Consul Honoraire de la République de Madagascar en Hongrie,**

s'est présenté :

Nom et prénoms :

demeurant / (e) à

né /née à le

fils /fille de de nationalité

et de de nationalité malagasy

qui nous a déclaré réclamer, conformément à l'article 16, 1° du Code de la nationalité malagasy, la nationalité malagasy.

Le représentant légal assiste à la déclaration

- Nom et prénoms.....

- demeurant à

- né / née àle.....

- fils/fille de.....

- et de

représentant légal du déclarant en sa qualité de (préciser cette qualité: père, mère survivante, tuteur) assiste à la déclaration et autorise à réclamer la nationalité malagasy;

A l'appui de sa déclaration (Nom et prénoms)
..... nous a remis (ou a été invité à nous remettre):

- 1° Son acte de naissance;
- 2° L'acte de mariage de ses parents;
- 3° un certificat de nationalité malagasy concernant sa mère.
- 4° le ou les documents destinés à établir la qualité de représentant légal de celui qui a donné l'autorisation (sauf s'il s'agit du père);

Dans le cas où **le représentant n'assiste pas à la déclaration**, l'autorisation de réclamer la nationalité malagasy a été remise le

devant

par (Nom et prénoms)

Nous avons avisé le déclarant :

- 1° Que sa déclaration, avec les pièces déposées, sera adressée au Ministère de la Justice pour y être enregistrée, par l'intermédiaire du Ministère des Affaires Etrangères
 - 2° Que, faute d'enregistrement, sa déclaration sera considérée comme non avenue.
- Après lecture faite, nous avons signé avec **le représentant légal** à qui nous avons remis récépissé de sa déclaration.

Signatures :

le Déclarant :

le Consul :